

FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE OUVERTURE DE COMPTE BULLE NUMÉRIQUE

Les personnes âgées de moins de 18 ans et de 16 ans révolus au moins peuvent ouvrir un compte bulle dans les mêmes conditions que toute autre personne, mais avec l'autorisation écrite de l'une des personnes détentrices de l'autorité parentale.

Cette autorisation est à transmettre par courrier ou mail à Contact@monnaie-bulle.fr ou à joindre sur le formulaire avec la copie de la pièce d'identité de la personne détentrice de l'autorité parentale et tous les éléments habituellement nécessaires pour ouvrir un compte, selon la procédure habituelle.



Merci de remplir ce questionnaire:

Lien [ICI](#)

Objet : Autorisation d'ouverture d'un compte numérique Bulle à un mineur de plus de 16 ans

Mr/Mme (nom et prénom du représentant légal) agissant en qualité d'administrateur légal de Mr/Mme..... (nom et prénom du mineur) mineur né(e) le à prie votre association de lui ouvrir un compte chèque.

Fait à , le

Signature: